FRANÇOIS DE VENDOME

VIDAME DE CHARTRES

(15..-1560)

PAR

P.-André LEMOISNE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉALOGIE ET BIENS DU VIDAME

Sa famille. — Jean II, comte de Vendôme, fut grand maître des eaux et forêts de Bretagne; son fils Louis donna le jour à François de Vendôme.

Au diocèse du Mans, il possédait la seigneurie de Lassay; la Ferté-Vidamé au diocèse de Chartres; le vidamé de Chartres, dont le siège était à Chartres même; dans la Vendée, Tiffauges et Pouzzauges; la principauté de Chabanais dans l'Angoumois, Milly en Gâtinais, etc.

CHAPITRE II

PREMIÈRES ARMES DU VIDAME SOUS FRANÇOIS I^{er} ET HENRI II

François I^{er} émancipe le vidame, à l'âge de dix-neuf ans, le 8 décembre 1542. En juillet 1543, il est guidon de la compagnie de Boissy. Il se distingue à la bataille de Cerisoles, parmi les volontaires. Le roi le nomme capitaine d'une compagnie de quarante lances, au début de l'année 1547. Il s'aliène Diane de Poitiers en refusant la main de sa fille Louise, et il épouse Jeanne

d'Estissac, apparentée aux Daillon et aux Chabot. Il assiste à la répression des troubles de Guyenne et prend part aux fêtes du mariage de François de Lorraine avec Anne d'Este. Il figure au couronnement de la reine à Saint-Denis, le 10 juin 1549. Il sert de parrain à Fendilles, dans son duel avec le baron d'Aguerre, et prend part au siège de Boulogne.

CHAPITRE III

LE VIDAME EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

En vertu du traité de Boulogne (24 mars 1550), Henri II envoya le vidame de Chartres en otage auprès d'Édouard VI (3 avril 1550—février 1551). Ses compagnons : la Trémouille et la Hunaudaye. Accueil amical fait par le roi d'Angleterre au vidame; fêtes données en retour par le vidame à l'aristocratie anglaise.

Voyage en Écosse. Son retour à Paris. Chargé de dettes, il est obligé de vendre sa terre de Milly.

CHAPITRE IV

LE VIDAME AU SIÈGE DE METZ (1552)

François de Vendôme prend part à la guerre contre l'empereur. Après la conquête des Trois-Évêchés, il escorte à Metz les blessés de l'armée royale et il est placé sous les ordres du duc de Guise, pour la défense de la place. Sa conduite courageuse : sortie du 23 décembre.

CHAPITRE V

LE VIDAME CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL ET « COURONEL DE L'INFANTERIE DE-LA LES MONTS »

Sa vie à la cour; duel d'Artiagues. Henri II le crée chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Séjour à Prully.

La reprise de la guerre avec l'empereur le fait sortir de sa retraite momentanée; le connétable lui confie la défense de Doullens. Il se distingue dans la seconde campagne dirigée contre l'empereur. — Revenu à la cour, il allait être placé à la tête d'une importante expédition en Écosse, quand un autre ordre du roi l'envoya en Piémont. A la suite de la trêve de Vaucelles il revient en France, et, dès le 2 février 1556, il est de retour à Paris.

Par lettres de provision, du 14 novembre 1556, il est nommé colonel général de l'infanterie française de-là les Monts, et il accompagne, en cette qualité, le duc de Guise qui partait pour la conquête de Naples

CHAPITRE VI

CAMPAGNE DU PIÉMONT DE 1557

Il arrive en Italie au commencement de janvier 1557; le 20, il assiste à la prise de Valenza, puis au siège de Cherasco; ses démêlés avec Brissac. Siège de Coni, séjour du vidame à Pignerol et à Turin. Sa réconciliation avec le maréchal. — Son départ d'Italie: il ramène au roi 1.200 Français et autant d'Italiens, et, à leur tête, défend Bourg contre les Impériaux. — Sa maladie à Lyon.

CHAPITRE VII

lieutenance générale du vidame a calais (1558-59)

Nouveau séjour en Piémont; nouveaux démêlés avec Brissac. Il va à la Cour pour desservir le maréchal, mais le roi lui donne tort et lui enlève sa charge de colonel; il est alors nommé lieutenant général à Calais, au comté d'Oye et dépendances, en remplacement du maréchal de Thermes (17 août 1558). Son échec devant Saint-

Omer. Sa part dans les négociations avec l'Angleterre, au sujet de la paix de Cateau-Cambrésis. A ce propos, le roi songe à l'envoyer de nouveau en Écosse; la mort d'Henri II coupe court à ces projets.

CHAPITRE VIII

LE VIDAME ET LA CONJURATION D'AMBOISE

L'avènement de François II rendit les Guises tout-puissants; le vidame comprit qu'il ne pouvait lutter contre le cardinal de Lorraine, devenu son ennemi, sans doute à la suite d'une intrigue amoureuse avec Catherine de Médicis; il quitta la Cour avec la pensée de se venger. Il se rangea du côté des princes du sang; tout porte à croire qu'il a pris part à la conjuration d'Amboise, mais aucune preuve certaine ne permit aux Guise de l'incriminer. L'imprudence de la Sague, envoyé du prince de Condé, qui se laissa prendre une lettre du vidame, amena l'arrestation de celui-ci à Paris, le 28 août; le capitaine des gardes du corps, François Rafin, dit Poton, le conduisit à la Bastille. - Commission nommée par le roi pour instruire son procès; démarches du connétable pour le faire élargir; le vidame demande à être jugé par ses pairs les chevaliers de l'Ordre. Le duc de Guise, pour être sûr de sa majorité, fait une nouvelle promotion, afin d'augmenter le nombre de ses partisans. Alors deux membres de l'Ordre, Sansac et la Brosse, furent chargés d'instruire le procès du vidame; la mort du roi le sauva (5 décembre) : transporté de la Bastille aux Tournelles, il fit son testament le 18 décembre et mourut quelques jours après.

CONCLUSION

TESTAMENT DU VIDAME ET PIÈCES JUSTIFICATIVES